

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N°D: N° P19- 049009  
34835

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1417

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

WASMI MOHAMED

Date de naissance :

10/01/1949

Adresse :

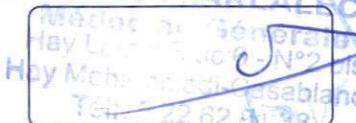
33 Rue 131 quartier ouïza casablanca

Tél. : 0677066053

Total des frais engagés : 81350 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

14/07/2020

Nom et prénom du malade :

WASMI

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Aff. digstre

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 14/07/2020

Signature de l'adhérent(e) :



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
14/07/2021		1	150,00	Dr. Ahmed LAKLAECH Médecin Spécialiste Hay Lamia 3 - CS 100-00 Hay Mohammedia - Casablanca Télé: 22 32 81 33

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
HARMACIE DE LA WILAYA ZAKRI Abdellatif Docteur en Pharmacie 222, rue 94000 Mostaganem Casablanca 10000 Tunisie	14/04/20	163.00
	14/04/20	33.50

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	16.07.10	B330	467,10

## AUXIHAIBES MÉDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**DOCTEUR AHMED LAKLALECH**

Médecine Générale

Ancien Médecin des Hôpitaux publics

Hay lamia, Bloc 6 N°2 Bis, Hay Mohammedi

Ain Sebâa-Casablanca

Tél : (0) 522 62 81 38

**الدكتور أحمد لقلالش**

طب العام

طبيب سابق بالمستشفيات العمومية

حي ملياء بلوك 6 رقم 2 مكرر الحي المحمدى

عين السبع - الدار البيضاء

الهاتف : (0) 522 62 81 38

Casablanca, le : ..... 14/07/22 الدار البيضاء في

PHARMACIE DE LA WILAYA  
Zentrale Apotheke  
Docteur Ahmed Laklaelech  
Bd Ouled Aicha - Casablanca - Tél: 0522 90 57 13  
ICE: 01573273000663

aj - Wasmih

Yolaw

METEOSPASMYL® 8 20 caps molles  
Alvérine citrate 60 mg / Siméticone 300 mg  
P.P.V. : 40,40 DH  
Distribué par COOPER PHARMA  
41,rue Mohamed Diouri - Casablanca

6 118001 100293

40.40  
11

Meteospasmyl 15  
14/3/21

LOT 040941/FC2  
08/2021 PPC 69,50

60.50  
21

Diet A 2kg  
2x 2x 1.1/2 kg

15

NT5000

24.00 x 2  
31

Alivian 500  
2x1.

LOT: 040920017  
CLR: 03/2025  
P.V: 27.00 DH  
27,00

T = 163.00

Dr. Ahmed LAKLALECH  
Médecin Généraliste  
Hay Lamia, Bloc 6 - N°2 bis  
Hay Mohammedi - Casablanca  
Tél: 0522 62 81 38

Date : OA 14/07/2028

# ORDONNANCE

Dr. Ahmed LAKLALECH  
Médecin en Généraliste  
Rue Lalla Aicha 14070 Casablanca  
Hôpital Hassan II Casablanca  
Tél: 06 242 97 38

g - wazni Yolam

1)

Sensibilité & gênes bactériennes  
pylori

Dr. Ahmed LAKLALECH  
Rue Lalla Aicha 14070 Casablanca  
Tél: 06 242 97 38

Dr. Ahmed LAKLALECH  
Médecin en Généraliste  
Rue Lalla Aicha 14070 Casablanca  
Hôpital Hassan II Casablanca  
Tél: 06 242 97 38

# LABORATOIRE TAZI D'ANALYSES MEDICALES

78, Rue d'Alger - CASABLANCA

Tél. : 0522 27 28 08 - 27 53 88 - 27 52 39 . Fax : 0522 29 64 86

I.F 40 30 32 50

ICE 001656516000089 INPE: 093001246



T P : 35 504 101 - CNSS : 1121946 - R.C. : 187112 01

Casablanca le jeudi 16 juillet 2020 Monsieur WASMIH MOHAMED

FACTURE N°	312994	
Analyses :		
Cerba : Sérologie Helicobacter pylori -----	B	330   Total : B 330
Prélèvements :		
Sang-----	Pc	1,5
TOTAL DOSSIER		467,20 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Quatre Cent Soixante Sept Dirhams et Vingt Centimes

*LABORATOIRE TAZI*  
TAZI Mohamed  
BIOLOGISTE  
78 Rue d'Alger Casablanca  
Tél: 05 22 27 28 08 Fax: 05 22 29 64 86



مختبر التازي للتحاليل الطبية  
LABORATOIRE TAZI D'ANALYSES MEDICALES

TAZI MOHAMED



TAZI KARIM

PHARMACIENS BIOLOGISTES - DIPLOMES D'ETUDES SPECIALES DE BIOCHIMIE, IMMUNOLOGIE,  
HEMATOLOGIE, BACTERIOLOGIE ET VIROLOGIE

Docteur AHMED LAKLALECH

Hay Lamia, Bloc 6, N°2 Bis

Hay Mohammadi, Ain Sebaa

CASABLANCA

Examen du 16/07/20 - Edité le 17/07/20

Monsieur WASMIH MOHAMED

Réf. : 20G874

Page : 1 1

ANALYSES

RESULTATS

UNITES

NORMALES ANTECEDENTS

IMMUNO/SEROLOGIE (AUTOMATE COBAS E411)

SEROLOGIE D'HELICOBACTER PYLORI ----- Recherche positive (Titre = 123 AUI/ml) (N < 18 UI/ml)

LABORATOIRE TAZI  
TAZI Karim  
BIOLOGISTE  
HISTOCHEMISTE  
IMMUNOLOGISTE  
HEMATOLOGISTE  
BACTERIOLOGISTE  
VIROLOGISTE

# PHARMACIE DE LA WILAYA

PPV: 14DH00  
PER: 09/22  
LOT: 2016



FACTUREN°: 15/20

Client : WASMIH MOHAMED

Adresse : 33 RUE 131 GRP N OULFA

Ville : CASABLANCA

ICE :

Date : 14/07/2020

Page : 1/1



SPASFON-LYOC  
LYOPH.ORAL (10)  
Zenith Pharma  
P.P.V. : 19,50 DHS

Date	Forme	Produit	PPM	Quantité	Total
14/07/2020	CO	DOLIPRANE 1G B : 10 CPS SIMPLES	14,00	1	14,00
14/07/2020	CO	SPASFON-LYOC CP	19,50	1	19,50
Total					33,50
Remise					
Net					33,50
Dont TVA		2,19			

Arrêtée la facture à la somme de :  
Trente Trois Dirhams, Cinquante ctms

PHARMACIE DE LA WILAYA  
ZENITH PHARMA  
22 Bd Oued Mououya Oulfa  
Casablanca - Tel: 0522 90 51 13  
09753273000063  
NPE, 0522 90 51 13